

Projet de création d'une chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de navires de CO<sub>2</sub>

Concertation préalable du 24 mars au 20 juin 2025

Concertation garantie par



CAHIER D'ACTEUR N°3 – 13/06/2025



La commune de Fos-sur-Mer est installée au fond du golfe de Fos, entre l'étang de Berre et le delta du Rhône, à l'extrémité sud de la plaine de la Crau. Elle s'étend sur plus de 9 230 hectares et compte environ 15 469 habitants.

Fos-sur-Mer est un territoire unique où cohabitent harmonieusement :

- l'une des plus grandes zones industrialo-portuaires d'Europe, avec le premier port de France à ses portes,
- des espaces naturels d'exception, dont trois étangs emblématiques (Lavalduc, Engrenier et Estomac) accueillant une faune et une flore typiques des zones humides,
- près de 3 kilomètres de plages de sable, appréciées pour leur accessibilité et leur environnement préservé.

#### Contact :

Ville de Fos-sur-Mer

Hôtel de Ville

Avenue René CASSIN – BP5

13 771 Cedex

04 42 47 70 00

[www.fosurmer.fr](http://www.fosurmer.fr)

## Le point de vue de Commune de Fos-sur-Mer sur le Projet de création d'une chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de navires de CO<sub>2</sub>

### EN BREF

Le projet Rhône décarbonation prévoit la création d'une chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de navires de CO<sub>2</sub> le long de la vallée du Rhône, depuis la cimenterie du groupe Vicat située à Montalieu-Vercieu, en Isère, via un pipeline de transport existant opéré par la société SPSE, et jusqu'à un terminal de liquéfaction et de chargement de navires du CO<sub>2</sub> envisagé sur le site de Fos Tonkin exploité par la société Elengy, à Fos-sur-Mer, dans les Bouches-du-Rhône.

Dans le cadre de ce projet, la Commune de Fos-sur-Mer est concernée par le passage du pipeline existant exploité par SPSE, la création d'une nouvelle canalisation entre le site de SPSE et le terminal Fos-Tonkin exploité par Elengy et l'implantation de nouvelles installations pour la liquéfaction et le chargement de navires de CO<sub>2</sub>.

La Ville de Fos-sur-Mer souhaite communiquer des observations concernant l'aire d'étude ainsi que les solutions envisagées pour la création de raccordement entre le site de SPSE et d'ELENGY.

Afin de répondre aux enjeux de la décarbonation, La Zone Industriale-Portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer est en pleine mutation. Celle-ci se traduit par la modification des installations existantes mais aussi par l'arrivée de nouveaux projets.

Le projet Rhône Décarbonation a pour objectif de capter les émissions de CO<sub>2</sub> inévitables de la cimenterie de Vicat de Montalieu-Vercieu et les transporter jusqu'à leur chargement sous forme liquéfiées sur des navires appropriés. Ce projet est une première étape au développement d'une chaîne CCUS le long de la Vallée du Rhône jusqu'à la ZIP de Fos-sur-Mer.

Dans le cadre de ce projet, le territoire de Fos-sur-Mer est concerné par la remise en service du pipeline PL2 exploité par SPSE, la création d'une nouvelle canalisation permettant de raccorder le site de SPSE et le terminal méthanier ELENGY TONKIN, ainsi que l'implantation de nouvelles installations pour la liquéfaction et le chargement de navires de CO<sub>2</sub>.

### Le raccordement par canalisation au pipeline « PL2 » :

Lors de la réunion territoriale « Focus sur les installations Elengy et le raccordement » qui s'est déroulée à Fos-sur-Mer le 13 mai 2025, l'aire d'étude ainsi que les solutions envisagées pour la création de la canalisation de raccordement entre le site de SPSE et d'ELENGY ont été présentées.

Ci-dessous l'extrait du support de présentation :

## Les couloirs d'étude



## Les trois couloirs d'étude

**Solution 1 par le Nord** (C01 – C02 – C06 – C07) d'un linéaire de **11 111 mètres**.

**Solution 2 par le Centre** (C01 – C03 – C05 – C07) d'un linéaire de **7 130 mètres**.

**Solution 3 par le Sud** (C01 – C03 – C04 – C07) d'un linéaire de **7 015 mètres**.

Des fonciers aux propriétés diverses et aux enjeux différents :

- Voies ferrées SNCF industrielles (couloirs 1, 2 et 3)
- RN 658 (couloir 1)
- Terrains marécageux (couloir 2)
- Terrains industriels (couloir 3)

Extrait du support de présentation de la réunion territoriale « Focus sur les installations Elengy et le raccordement »

La commune de Fos-sur-Mer souhaite communiquer les observations suivantes concernant les solutions envisagées pour la création de raccordement entre le site de SPSE et d'ELENGY :

- Solution « Sud » : cette solution apparaît comme étant la moins pertinente au regard du tracé qui traverse d'une part le site industriel d'ARCELORMITTAL et d'autre part un espace naturel d'intérêt écologique à l'ouest.
- Solution « Centre » : la Société AIR LIQUIDE va procéder prochainement à des travaux dans cette zone pour l'installation de deux canalisations. Il est regrettable d'intervenir à nouveau sur cette même zone, quelques années plus tard, empêchant ainsi la nature de reprendre ses droits
- Solution « Nord » : cette solution, longeant la RD 268, présente un impact réduit en comparaison avec les deux propositions précédentes.

La Commune de Fos-sur-Mer souhaiterait que la solution « Nord » soit privilégiée dans le cadre du projet. Toutefois, il est difficilement concevable de devoir créer une nouvelle canalisation depuis le site de SPSE. En effet, une connexion pourrait être envisagée directement sur le pipeline PL2 pour rejoindre la nouvelle canalisation au niveau du giratoire de la Fossette. Cette solution diminuerait considérablement le nombre de kilomètres parcourus et présenterait un impact réduit pour le territoire.

## CONCLUSION

Le projet Rhône Décarbonation présente une démarche globale pertinente et vertueuse. Toutefois, la commune de Fos-sur-Mer souhaite que la connexion entre le pipeline PL2 et le giratoire de la Fossette soit étudiée afin réduire l'impact de la création de la nouvelle canalisation reliant SPSE et ELENGY.